

**Le Gouverneur de Bank Al-Maghrib, invité du Conseil de l'APSF  
jeudi 3 décembre 2009**

**BANK AL-MAGHRIB ET L'APSF ADOPTENT UN PLAN D'ACTION  
COMMUN POUR L'ANNEE 2010**

*Le Conseil de l'APSF, qui tenait sa traditionnelle réunion du 4<sup>ème</sup> trimestre, a reçu, jeudi 3 décembre 2009, le Gouverneur de Bank Al-Maghrib.*

*Les échanges ont porté sur l'action professionnelle récente de l'APSF, notamment l'état d'avancement des chantiers liés à la bonne gouvernance, à l'appréciation et la gestion du risque et aux relations des sociétés de financement avec leur clientèle.*

*Un plan d'action commun Bank Al-Maghrib - APSF pour l'année 2010, nourri par les deux parties, a été arrêté. Ce plan d'action se décline comme suit :*

- 1. Finalisation du code d'éthique des métiers de financement*
- 2. Mise en œuvre du dispositif de médiation de l'APSF*
- 3. Mise en place des actions de lutte contre la fraude*
- 4. Mise en place des actions d'accompagnement du Credit Bureau*
- 5. Poursuite des actions de sensibilisation sur la lutte contre le blanchiment des fonds*
- 6. Poursuite de l'adaptation des métiers de financement à l'évolution de l'environnement législatif et réglementaire : protection du consommateur, liberté des prix et concurrence, protection des données à caractère personnel*
- 7. Suivi de la sécurité dans les sociétés de transfert de fonds*
- 8. Adaptation des conditions tarifaires à l'évolution des marchés*
- 9. Formation (à quelque niveau de responsabilité que ce soit, imprégner les ressources humaines des aspects liés à la bonne gouvernance : risque, relation avec la clientèle, qualité de service, transparence financière)*
- 10. Education financière des citoyens (insertion des aspects financiers dans les programmes pédagogiques de l'Education nationale)*
- 11. Promotion de la place financière de Casablanca*

*Le suivi de ce plan d'action et de son état d'avancement s'effectuera semestriellement lors de réunions Gouverneur de Bank Al-Maghrib / APSF.*